

Monsieur le président, Monsieur le président central, Messieurs les présidents de Soc. suisse, chers amis [...]

Autor(en): **Guélat, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **12 (1966)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Cercle suisse romand dont le dynamisme est connu de tous avait réuni le 23 octobre, pour sa traditionnelle choucroute, plus de 200 personnes. On sait le dévouement inlassable de M. et Mme Tapernoud et de leur équipe. C'est donc avec joie que nous sommes à même d'annoncer que l'année prochaine — 1967 — son président, après le remarquable discours de M. le consul Guélat, publié ci-dessous, a accepté de s'occuper du **premier Noël de toute la colonie suisse de Paris** pour prouver que l'union fait la force.

La Réd.

Monsieur le Président,
Monsieur le Président central,
Messieurs les Présidents de Soc. suisse,
Chers Amis,

C'était l'année dernière, à pareille époque, que j'assistais pour la première fois à votre Déjeuner-choucroute annuel. L'excellent souvenir que j'en ai gardé est ravivé cette année par la présence de personnalités françaises et suisses, ravivé aussi par une présence féminine qui nous honore, et nous flatte, ravivé également par une jeunesse qui, je l'espère, saura se montrer dynamique et fidèle d'autant plus qu'elle nous est précieuse et sympathique.

Monsieur le Président et Madame, puissiez-vous sentir, par ces quelques mots, que ce réseau d'amitié qui vous entoure est là pour vous dire un affectueux merci.

**

Aborder l'avenir de la communauté suisse de Paris me paraît difficile sans analyser, ne fut-ce qu'à grands traits, l'époque dans laquelle nous vivons, et sans placer cette même communauté dans un cadre ayant des ouvertures sur la Suisse, sur l'Europe et, pourquoi pas, sur le monde.

Je dis des ouvertures, car vous savez bien qu'aujourd'hui, les notions de frontières naturelles, de milieux habituels ou traditionnels, sont dépassées. En effet :

- la construction et le fonctionnement du canal transhelvétique n'est possible qu'avec la coopération de divers pays ;
- n'a-t-on pas écrit récemment que l'Autriche serait favorable à l'utilisation de ses places d'exercices par l'armée suisse ;
- que penser de ce pool d'armements entre les trois neutres : Suisse, Suède et Autriche, et ;
- de cet accord entre la Suisse et la Suède dans le domaine de la technique militaire, en vue de réduire dans la mesure du possible les frais d'équipement militaire.

Quant à l'Europe, ne cherche-t-elle pas un chemin dans une union qui, j'en conviens, n'a pas encore de nom. Sur des plans divers, il y a le Marché commun, l'A.E.L.E., la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la Banque européenne d'investis-

sement, le Conseil de l'Europe, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, l'Organisation européenne de recherches spatiales, et j'en passe. Les journaux relèvent très justement qu'à Paris comme à Genève, il ne s'écoule pas une semaine sans que ces villes n'abritent un congrès, une réunion d'experts, une conférence ministérielle à l'échelon européen, afin de mettre en commun qui la recherche, la science, qui la finance, la production, etc...

Sur le plan international, que ne fait-on pas pour chercher, toujours en commun, la paix, l'union, la concentration, voire la fusion des blocs politiques, économiques, et autres.

*

**

Revenant à la Suisse, voyons, peut-être, quelques réalisations pratiques de concentration, de collaboration, d'union et de fusion :

- les maisons Sulzer frères à Winterthur et Escher Wyss à Zurich ont décidé d'instaurer une collaboration active tant dans le domaine technique que commercial. Par une concentration des forces, ces deux maisons entendent augmenter leur potentiel technique et économique, plus spécialement dans la recherche ;
- la Société Nestlé à Vevey a signé un accord de collaboration avec la Standard Oil, l'une des sociétés les plus importantes dans le domaine des hydrocarbures. Cet accord prévoit l'étude en commun de la fabrication de matières riches en protéines ;
- dans le domaine de l'électronique, cinq sociétés suisses, Fédération horlogère, Brown Boveri, Ebauches S.A., Landis et Gyr, Autophan AG, vont collaborer avec Philips, en vue de doter l'industrie suisse de ses propres sources d'approvisionnement en circuits intégrés ;
- Paillard, fabricants de machines à écrire, et la Société Française Japy, sont sur le point de conclure un accord industriel relatif à la fabrication des machines à écrire ;
- la concentration des entreprises horlogères en Suisse vous est connue, mais vous savez aussi : que des manufactures américaines ont ouvert des fabriques en Suisse, que Hamilton vient d'acquiescer une participation majoritaire dans la Bueren Watch et Co, que Benrus a acquis dernièrement Ulysse Nardin, que Chronos Holding a acquis Cyma et Tavannes Watch, tout cela à la suite d'expériences concluantes sur la concentration des entreprises ;
- dans un autre domaine, les Facultés de Droit de Suisse Romande (Lausanne, Fribourg, Genève et Neuchâtel), sont convenues d'une étroite collaboration en vue de coordonner les études juridiques dans leurs universités ;
- au Congrès des Juristes Internationaux, le thème de cette année traitait uniquement de la fusion internationale de sociétés.

Enfin, pour en terminer avec notre pays, celui qui nous sert de guide et d'exemple, disons que l'écrivain italien Giuseppe Grezzolini s'interroge sur la Suisse à l'heure de l'Europe, et que l'on parle de la Suisse comme canton de l'Europe.

**

A la suite de la votation de dimanche dernier, la Cinquième Suisse est non seulement à l'honneur, mais plus que jamais à l'ordre du jour. Il est prématuré d'en tirer aujourd'hui des conclusions ou de faire des projets. Sachons, pour l'instant, remercier le Conseil fédéral et le Peuple Suisse de ce témoignage de compréhension à notre égard.

**

Face au monde qui, de nos jours, se caractérise par une confusion grandissante, je l'admets, face à la constitutionnalité du statut des Suisses à l'étranger, bref, face à l'avenir, la Communauté Suisse de Paris, les Sociétés Suisses de Paris, sont-elles suffisamment armées, c'est-à-dire préparées pour franchir la nouvelle étape que j'appellerai « étape du progrès ». Il est, je crois, grand temps que la Colonie Suisse de Paris se mette dans la foulée du progrès, car, aujourd'hui, il n'y a pratiquement pas de troisième voie : il faut suivre ou périr. Et, comment suivre ? En prenant résolument le nouveau départ que nous propose le progrès.

Personnellement, j'ai été peiné d'apprendre que la soirée donnée par l'Union Chorale et l'Harmonie Suisse s'était soldée par un déficit, que des fêtes de Noël étaient peu fréquentées, au point que les finances des sociétés organisatrices s'en ressentaient par trop lourdement, que les dépenses de la manifestation patriotique de Jouy-en-Josas étaient plus élevées que les recettes, et que la trésorerie de certains groupements ne leur permettait pas de participer, faute de ressources pécuniaires, aux frais d'organisation de conférences qui seraient données par des personnalités venant de Suisse. Est-ce donc cela qu'on appelle le progrès ? Assurément non. L'avenir se construit sur des bases beaucoup plus solides. Et l'avenir ? Voici ce qu'en disait l'Ambassadeur Soldati à Jouy-en-Josas :

« L'œuvre d'avenir des Suisses de Paris et de France doit se traduire dans les faits. Le resserrement de nos liens avec le pays veut que nous soyons mieux informés sur notre histoire, nos institutions, ainsi que sur les problèmes d'actualité de notre vie nationale. Il en résulte que nos sociétés et nos groupements doivent favoriser leurs échanges avec la Suisse, échanges de conférenciers, de points de vue, de documents. En bref, il leur appartient de dépasser le folklore et la tradition, et de mettre leur horloge à l'heure helvétique, en amenant leurs membres à suivre l'évolution actuelle de notre pays, qui n'est pas sans intérêt, ni parfois sans vivacité. De tout cela, la conclusion paraît se dégager que nos sociétés devront, en plus de leurs activités spécifiques actuelles, faire un effort commun pour l'étude de ces questions civiques au sens le plus large. »

D'aucuns prétendent que ces idées sont révolutionnaires et que leur exécution aboutirait à l'évincement, ou même à la suppression des groupements existants, avec leur président. Le moment me paraît particulièrement bien choisi pour dire ici, bien haut, que tout mouvement, qui nourrirait en son sein des velléités de ce genre, trouverait portes closes à l'Ambassade et au Palais fédéral. Il ne peut être question de chasser les anciens, mais, au contraire, de leur demander une reconversion, une adaptation alliée à leur somme d'expérience et de sagesse. C'est aux jeunes de venir aider les anciens. C'est aux jeunes d'apporter dynamisme et conviction. C'est des jeunes qu'on attend des initiatives heureuses. C'est pour les jeunes que les aînés ont fait leur devoir.

**

Toute réorganisation demande un temps de réflexion, mais pour réfléchir, il faut être réveillé. Mon appel à ce réveil, de l'année dernière, a-t-il été entendu ? J'ai bien peur que non. Cependant, le Cercle Suisse Romand de Paris, qui me fait l'honneur de cette tribune, ne voudrait-il pas prendre l'initiative d'une concentration de sociétés ? Ne voudrait-il donc pas essayer de mettre sur pied un Noël de la colonie suisse de Paris par exemple, un seul Noël, un beau Noël, avec la contribution et la collaboration des sympathiques groupements suisses que sont, entre autres, la Société de Tir, la Société de Gymnastique, l'Harmonie, l'Union chorale, l'Union sportive, Pro Ticino, les Eclaireurs et Eclaireuses, et qui sais-je encore. Cette mission est pourtant à la mesure de vos moyens.

Tandis que la Société Helvétique de Bienfaisance, la Maison Suisse de Retraite, l'Association de l'Hôpital Suisse, et, peut-être, la Société Mutualiste Suisse de Paris, marchent résolument au-devant d'une fusion, montrant ainsi l'unique chemin du succès, j'adresse un appel, qui est presque une supplique, à tous les responsables des groupements suisses de Paris pour qu'ils mettent en commun nos forces et nos moyens. Au niveau des intérêts généraux et communs à tous les groupements, chaque président verra, certes, son champ d'action se rétrécir, mais il n'en demeurera pas moins « patron » dans son secteur spécifique. Si l'on considère que la cause commune en sortirait grandie, l'expérience vaut la peine d'être tentée.

**

Dans la situation actuelle, caractérisée par la dispersion des énergies et par un égocentrisme rare, pensez-vous, Mesdames et Messieurs, qu'il soit possible de songer à une Maison suisse ? Jamais. Si vous prenez les exemples d'Alger, de Rio-de-Janeiro, de São Paulo, de Milan, de Lisbonne, du Caire, récemment de Londres, et bientôt de Lyon, croyez-vous que les compatriotes de ces régions n'aient pas mis en commun leurs forces et leurs moyens pour construire ou acheter leur Maison ? Tant que ceux de Paris ne franchiront ce premier pas, il est à douter qu'un jour notre drapeau flottera au sommet d'une maison suisse, hissé au mât d'une union sur laquelle je fonde quand même maints espoirs.

M. G.